MAIGNAUT PASSION Number 26

Numéro 36 Juillet 2010 Retrouvez votre journal en ligne Découvrez le livre en ligne sur www.maignaut.com

Sommaire

L'écho des sirènes

2-3





Coup de cœur
 pour le parc Saint Blancard 11 à 13



 Les Canoës de Beaucaire 18-19 Une saison prometteuse, dépendante d'une météo clémente





◆ La fête au pigeonnier ☐ 4 à 10 Naissance d'un immortel



♦ Les seigneurs du Tauzia 14 à 17

 Depuis votre jardin participez à l'Observatoire des Bourdons





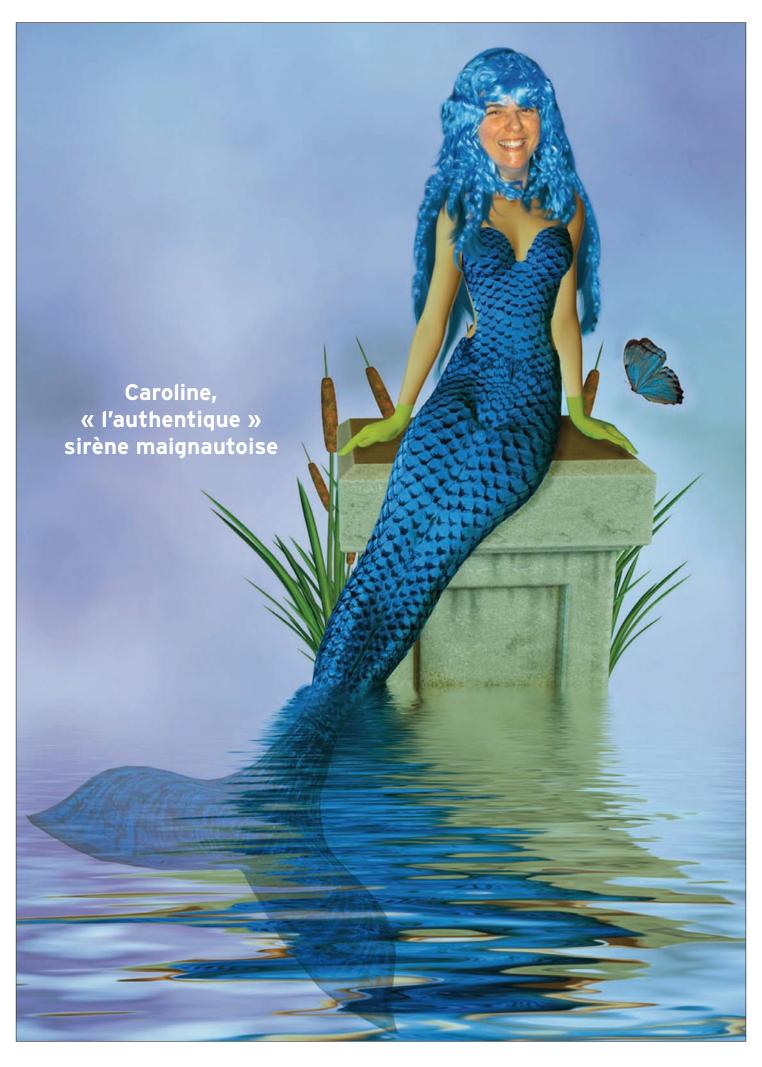


20-21

◆ A la recherche des Maignaut 22-23



Droit de réponse au Bulletin Municipal
 Maignaut Passion demande le rétablissement de la vérité



L'écho des sirènes

Vos réactions ont été nombreuses au poisson d'avril de notre dernier numéro : le projet d'installation d'une sirène dans la porte-tour.

La video de notre site Web complétant l'article et démentant le projet a été consulté 181 fois dans les 10 premiers jours d'avril dont 46 fois le premier jour. Et notre téléphone n'a pas tardé à sonner.

Voici quelques échos de vos remarques

Unanimes

 Caroline en sirène est une révélation tout à fait envoûtante

Fâchés

- On a toujours soutenu l'association mais là on ne peut plus, le projet est épouvantable
- Ma chambre est proche de la porte-tour, c'est une intrusion!
- ◆ Vous êtes devenus fous, c'est désastreux!
- Les vibrations de la sirène vont endommager la tour

Et, divine surprise, une réaction également dans le *Bulletin municipal* où un gros cornichon a mis en bocal notre valeureuse sirène, dessin accompagné d'un dicton gascon qui se passionne pour l'envers du décor.

Une précision : la porte-tour de Fourcés récemment restaurée est bien munie d'une sirène qui retentit chaque midi, la photo ne comportait aucun trucage



Enthousiastes

(pas vraiment prévu et plus embarrassant pour l'Association)

- ◆ Oui, pour les pompiers ce sera utile
- Pour marquer midi, c'est une tradition à faire revivre
- Beaucoup de communes en sont équipées, cela manquait à Maignaut





Naissance d'un immortel

Samedi 19, juin 2010 le pigeonnier/octroi de Maignaut-Tauzia faisait son entrée officielle dans le club très fermé des Monuments Historiques. Cérémonie en présence de Dominique Gilles, sous- préfet de Condom, de Christophe Jankowiak vice-délégué de la Fondation du Patrimoine et des soutiens historiques de l'édifice :







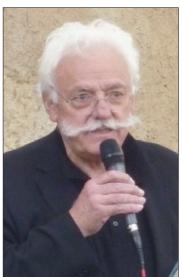


Christophe Jankowiak, mousquetaire du Patrimoine





Signature d'une convention entre Maignaut Passion et la Fondation du Patrimoine, pour le financement d'une seconde tranche de travaux à la porte-tour.









Michel Cardoze, un engagement de la première heure.



Dominique Gilles reconnaît et encourage les efforts de l'Association Maignaut Passion
en faveur du patrimoine ...
... et dévoile la plaque
Monument historique.





























Assemblée Générale de l'association, le 19 juin à 16 heures!

Vers 21 heures, les membres de Maignaut Passion et leurs amis se retrouvaient pour un dîner sous la tente à la fois bien arrosé et fort heureusement hors d'eau. Fête qui se prolongeait tard dans la nuit.

Reportage photos : Véronique Vaunat

















Le nouveau Monument Historique dans les médias

Plusieurs articles de la presse régionale ont signalé l'événement dans l'agenda des manifestations de la 13° Journée du Patrimoine de Pays, et au niveau local nous avons retenu l'article/reportage de Franck Gaillard dans Sud-Ouest et le papier signé Jérôme Guidi dans le Petit Journal.

Daniel Da Silva A côté de la plaque

Signalons pour l'anecdote la méprise du correspondant local de la Dépêche du Midi, Daniel Da Silva, qui pour illustrer son article n'a pas su trouver la plaque Monuments Historiques, photographiant un panneau d'informations déjà en place depuis plusieurs années.

L'indice impertinent trahit sans conteste son absence à la cérémonie.

Nous restons à sa disposition pour une visite expliquée des lieux.





Sur le Web, nous avons bénéficié d'une information sur le site www.journeedupatrimoinedepays.com, d'une bannière animée sur le site d'information en ligne du Gers www.route124.fr et une video contenant des extraits de la cérémonie est désormais accessible depuis la page d'accueil de notre site maignaut.com



Dans sa chronique sur Radio Présence, Michel Lucien, nouvel



« associé de Maignaut Passion » raconte l'histoire de Maignaut-Tauzia et de son pigeonnier/octroi. Diffusée le 22 juin sur les ondes, cette chronique peut être écoutée depuis la page d'accueil du site

maignaut.com





Coup de cœur pour le parc Saint Blancard (Gers)

Saint Blancard, au sud du département du Gers, un parc de 50 ha datant de XIXe siècle, attribué au célèbre architecte paysagiste Edouard André est menacé de destruction par un projet d'urbanisation : un important lotissement d'appartements de vacances. Maignaut Passion a interrogé Chantal Fauché, présidente de La Sauvegarde du Gers en Gascogne qui vient d'obtenir l'annulation du permis de construire.

Maignaut Passion: Vous vous déclarez sans détour « amoureuse du parc Saint-Blancard », pouvez-vous nous expliquer ce coup de foudre? Chantal Fauché: J'ai eu le privilège de bénéficier d'une visite inoubliable, commentée par Françoise Phiquepal, architecte paysagiste. Dans ce lieu aujourd'hui mi-parc mi-roncier, au milieu d'un fouillis végétal indescriptible, ses explications m'ont permis

de « découvrir » le parc, de comprendre son architecture et d'en percevoir sa beauté. Le parc ayant été conçu par Monsieur le Marquis de Gontaut-Biron, un homme d'un esprit hors ligne, je savais que le « roncier » était un parc important mais je n'avais pas imaginé son charme. Le Parc Saint Blancard, c'est un lieu magique et un chef d'oeuvre. Même dans son état d'abandon actuel, son âme et son envoûtement s'offrent toujours au visiteur attentif.

M.P.: A qui devons-nous ce chef d'oeuvre?

C.F.: À Edouard André, architecte paysagiste mais aussi artiste. Ses parcs ne sont pas une simple juxtaposition de parterres, d'arbres et pelouses. Ce sont des compositions paysagères et pittoresques Avec lui, grâce à lui, le parc devient un paysage et une peinture.

On sent la main du maître. Il le dit d'ailleurs

lui-même : « jamais l'architecte paysagiste ne délègue le tracé de son parc à un collaborateur, car ce dernier ne saurait suppléer à l'art de son créateur ».

La signature d'Edouard André, c'est la construction, l'organisation des scènes paysagères, l'utilisation de la topographie du site, les jeux d'ombres et de lumières, les vues ensorcelantes et les perspectives surprenantes. Il affectionne tout particulière-

Carte postale de 1914

CHATRAU ON SAINT-BLANCARD (GRES)

RESTRUCTOR SAINT-BLANCARD (GRES)

ment les percées visuelles et les vues entre les bouquets d'arbres et les bosquets vers les points forts du site. Il pratique déjà la « co-visibilité » : bâtiments et éléments de paysage sont indissociables, l'un étant visible à partir de l'autre, ou les deux pouvant être embrassés par un même regard.

M.P.: Vous dénoncez aujourd'hui une menace de destruction du parc

C.F.: le propriétaire a, en effet, un projet d'urbanisation: un important lotissement d'appartements de vacances. Ce projet d'urbanisation n'a aucun rapport avec le site, n'apportera pas de bénéfices durables à la communauté locale et détruira irrévocablement un patrimoine national.

M.P.: Alors la Sauvegarde du Gers est intervenue et a fait annuler le permis de construire

C.F.: Victor Hugo a dit « Il y a deux choses dans un édifice, son usage et sa beauté; son

usage appartient au propriétaire; sa beauté à tout le monde; c'est donc outrepasser son droit que le détruire. ». C'est donc au nom de cette beauté qui appartient à tout le monde que nous avons cherché à protéger le parc ralliant ainsi la politique actuelle du ministère de la Culture qui prend en considération l'intérêt propre des parcs et jardins et en protège beaucoup au même titre que des monuments. La protection n'a pas ici été

obtenue car des élus ont défendu bec et ongles le dossier de lotissement malgré ses lacunes, lacunes qui n'ont pas échappé au tribunal.

M.P.: Est-ce la victoire finale?

C. F.: Hélas non, le projet n'est pas enterré. Le permis de construire a été annulé par le Tribunal administratif de Pau, non pas en raison de l'atteinte au patrimoine architectural, mais en raison de l'absence de précision du dossier quant aux

travaux d'extension du réseau d'électricité. Il est donc possible qu'un nouveau permis de construire soit déposé par le promoteur et il conviendrait alors de maintenir la pression sur les Services de l'Etat, au sujet de l'atteinte portée par le projet au parc du Château.

Depuis notre action en justice, le promoteur doit bien savoir que la Sauvegarde du Gers veille à la protection du Château et de son parc et qu'elle sera attentive à toute relance de son projet de lotissement.

M. P.: Prochaines étapes?

C.F.: L'inscription du parc à l'Inventaire des Monuments Historiques et le rachat de l'ensemble château et parc avec, pour ce dernier, un projet de réhabilitation dans le cadre d'une structure permettant aux collectivités territoriales de s'impliquer aux côtés de mécènes ou de particuliers.

Un beau projet pour un amour de parc!

Propos recueillis par Serge Belliard

Quand le jardin devient un paysage et une peinture Edouard André, l'homme et son art

rest comme architecte paysagiste, botaniste et théoricien qu'Édouard

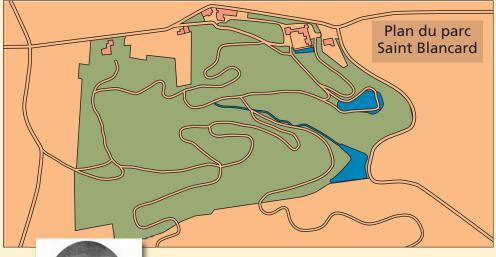
André (1840-1911) est aujourd'hui connu, mais son apport théorique sur l'histoire des jardins et plus encore la façon dont sa pratique a été enrichie par sa réflexion sur l'histoire permettent de le compter également parmi les historiens de l'art. Édouard André a créé plus de deux cents parcs et jardins dans toute la France, en Europe et même en Amérique du Sud. Son traité théorique, Traité général de la composition des parcs et jardins, paru en 1879 après près de vingt ans de maturation, a été largement répandu et a contribué à former de nombreuses générations de paysagistes, autant que de propriétaires et amateurs. Formé à Paris auprès d'Adolphe Alphand, Édouard André a participé au profond renouvellement des jar-

dins et de l'horticulture qu'a connu la France entre 1860 et 1900, et a été à l'origine d'un nouveau style de jardins, le style mixte, qui sera largement adopté en France comme à l'étranger où la France jouit d'un grand prestige en matière de création de jardins

de création de jardins.

Extrait du site de l'INAH (Institut National d'Histoire de l'art) www.inha.fr Ci-dessous : dessin d'un parc, extrait de « *Parcs et Jardins* » par Edouard André - Éditeur G. Masson - 1879





Edouard André dans le Sud-Ouest

- Gers, Parc du château de Pesquidoux (sur la D6, entre Perchède et le Houga) parc privé de 7 ha, créé au milieu du XIX^e siècle, attribué à Edouard André.
- Hautes Pyrénées : Parc du château de Valmirande (sortie de Montréjeau, route de Tarbes) : parc privé de 41 ha, aménagé au XIX^e siècle par le paysagiste Eugène Bühler autour du château néo-Renaissance. Les parterres à la française sont l'oeuvre d'Edouard André

Le livre numérique sur Maignaut-Tauzia deuxième ajout

Simultanément avec la publication de ce bulletin, nous mettons en ligne trois nouveaux chapitres du livre sur Maignaut-Tauzia:

- Les seigneurs de Maignaut dont un extrait a été publié dans MPI n°24
- ◆ Les seigneurs du Tauzia dont nous publions ci-après une partie
- La Révolution à Maignaut et au Grand Tauzia

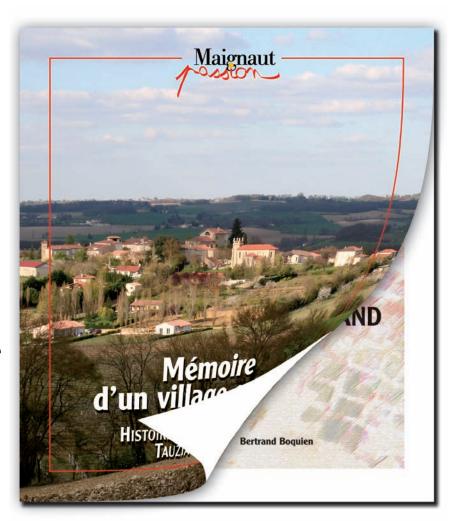
Avec la « Politique au village des années 1800 à 1914 » mise en ligne en mars dernier, 4 chapitres sur 20 sont désormais accessibles en plus des pages sommaire, présentation et bibiographie.

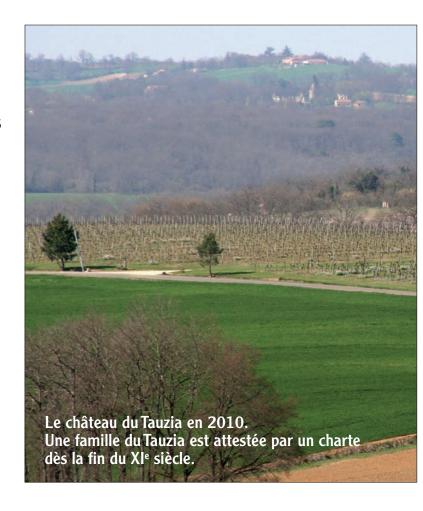
Mode d'emploi

Pour accéder à l'ouvrage en ligne, vous devez :

- vous rendre sur la page d'accueil de notre site maignaut.com
- cliquer sur la couverture du livre, à gauche de « Feuilletez en ligne »
- une nouvelle fenêtre s'ouvre, cliquer alors sur les coins cornés en bas des pages pour feuilleter l'ouvrage.

Bonne lecture





Les seigneurs du Tauzia

par Bertrand Boquien

L'histoire des seigneurs du Tauzia a été retracée par Philippe Lauzun dans ses « Châteaux gascons ». Cette histoire reste obscure avant le XIVe siècle. On ne sait rien des premiers seigneurs du Tauzia, ni d'un château qui aurait pu précéder l'édifice actuel. Une famille du Tauzia semble pourtant exister à la fin du XIe siècle, puisqu'une charte cite, à l'occasion d'un arbitrage rendu en 1095, une demoiselle du Tauzia, mariée à Bernard de Polignac, seigneur de Pouypetit. Mais il faut attendre la seconde moitié du XIVe siècle pour voir apparaître le nom d'un seigneur du Tauzia.

Grand et Petit Tauzia

a terre du Tauzia se composait de deux seigneuries distinctes, longtemps regroupées dans les mêmes mains : celle du « Grand Tauzia », ou tout simplement du Tauzia, et celle du « Petit Tauzia ». Jean de Foix, vicomte de Lautrec, est « seigneur du Petit et Grand Tausia » en 1470. Lorsqu'il vend la terre du Tauzia à Jean de Marestang en 1479, les deux seigneuries sont mentionnées successivement dans l'acte de vente. Cette terre du Petit-Tau-

zia n'était pas contiguë à celle du Grand-Tauzia. Elle s'étendait à quelque distance au sudouest du village de Maignaut « au-dessous de la petite église de Bertin et sur les pentes occidentales de la Gèle ». Le seigneur y possédait la métairie du Petit Tauzia, métairie importante, car estimée à la fin du XVII^e siècle comme étant « du labouraige de quatre payres de bœufs ». Le « Bois du Tauzia » qui surplombe la Gèle est aujourd'hui le seul toponyme qui rappelle l'existence de cette seigneurie. Le quartier du Petit-Tauzia fut rattaché à la commune de Maignaut, dans les premières années du XIXe siècle, probablement lors de la confection des cadastres. La commune de Tauzia-le-Grand reçut en échange la section du Petit-Lauzit.

Les Barbazan et leurs héritiers

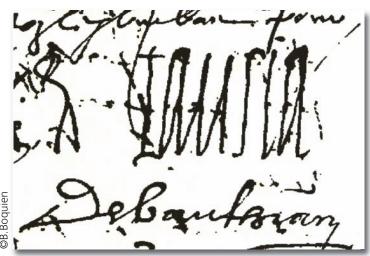
Manaud de Barbazan est le premier seigneur du Tauzia connu. Il rend hommage au comte d'Armagnac en 1362 pour les terres qu'il tient de lui, parmi lesquelles la seigneurie du Tauzia. Mais on ignore depuis combien de temps et à la suite de quelles circonstances cette seigneurie était aux mains des Barbazan. La famille devait son nom à son fief de Barbazan, situé à l'extrémité de la vallée de la Barousse, dans les contreforts pyrénéens. Manaud, et après lui son fils Arnaud Guilhem, s'illustrèrent dans les combats de la Guerre de Cent Ans. « Jamais peut-être en Gascogne, écrit

et plus illustre que celle des Barbazan... Sans cesse sur les champs de bataille, au premier rang dans les combats célèbres, alliés fidèles des comtes d'Armagnac, ils luttent pour la fortune de la France; et ce n'est que forcés par la loi du vainqueur qu'ils courbent momentanément la tête devant la bannière du roi d'Angleterre ». Outre l'hommage de 1362 rendu au comte d'Armagnac, Philippe Lauzun ne cite qu'un seul acte qui soit en relation avec la présence des Barbazan au Tauzia. Il s'agit d'un acte de 1423, passé au Tauzia, dans lequel Jeanne de Barbazan, dame de Galapian et du Tauzia, et fille de Manaud, vend la part qu'elle détient de deux moulins sur la Baïse. C'est une autre Jeanne de Barbazan, sa nièce, fille d'Arnaud-Guilhem, qui hérita de la terre du Tauzia après la mort de son père, survenue en 1431. Elle était mariée au comte d'Astarac, Jean II. Un quart de siècle plus tard, en 1458, leur fille unique, Catherine, hérita à son tour de la seigneurie. Elle avait épousé Pierre de Foix, vicomte de Lautrec, issu d'une branche cadette de la maison de Foix. La seigneurie du Tauzia ne resta pas très longtemps dans les mains des vicomtes de Lautrec. Le fils de Catherine d'Astarac et de Pierre de Foix, Jean de Foix, la vendit le 13 octobre 1479 à Jean de Marestang, gentilhomme de son entourage.

Philippe Lauzun, famille ne fut plus guerrière

Les Marestang

a famille de Marestang doit son nom à une terre des environs de L'Isle-Jourdain. Jean de Marestang, l'acquéreur du Tauzia, était issu d'une branche collatérale de cette famille. On sait peu de choses sur la vie de ces seigneurs du Tauzia et de leur famille. Quelques actes notariés nous renseignent sur leurs affaires domestiques (affermes de moulins ou de métairies). Leur généalogie n'est pas assurée. C'est toujours un « Jean de Marestang » qui apparaît sur les actes, de l'achat de la seigneurie en 1479 jusqu'à la rédaction



Signature de Guillaume de Marestang, seigneur du Tauzia («Tausia ») au bas d'un acte d'afferme du moulin du Tauzia – 3 mars 1632 (A.D. Gers, 3 E 2716)

d'un testament en 1569. Plusieurs seigneurs du même prénom ont dû se succéder au cours de ce long délai. On ne saurait dire si le « Jean de Marestang » qui prête hommage au vicomte de Lautrec pour sa terre du Tauzia en 1527 est le père ou le fils. Ce gentilhomme a mené une vie d'homme de guerre, sans doute au cours des campagnes d'Italie. Il explique en effet que « s'il n'a pu encore donner son dénombrement, c'est qu'il avait demeuré la plupart du tems aux guerres ».

Vient ensuite Amanieu de Marestang, fils de Jean. Il dut être peu de temps seigneur du Tauzia, puisque son père était encore vivant en 1569, tandis qu'en 1575, sa femme Paule de Vize, passe un acte au nom de son fils Jean, « seigneur du Tauzia ». Jean paraît de loin en loin dans les actes pendant une cinquantaine d'années. Il meurt en 1633 au plus tard, puisque cette année-là a lieu le partage de sa succession entre sa veuve, Dominique de Boyer, et ses six enfants. Son fils Guillaume hérite de la seigneurie. Un endettement chronique, si l'on en croit Philippe Lauzun, forcera Guillaume de Marestang à aliéner la seigneurie quelques années plus tard. Philippe Lauzun avait retrouvé en effet de nombreuses reconnaissances de dettes faites par les Marestang à leur voisin Hector de Gélas, marquis de Léberon. C'est à lui que Guillaume finira par céder « la terre, seigneurie et château appelés au Tauzia », — diminuée du Petit-Tauzia — par un

acte passé le 21 juin 1640 au château de Flarambel. Il reçoit en échange la maison noble de Caubet dans la juridiction de Larroque-Fimarcon, avec une soulte de 4 500 livres.

Les Gélas

es Gélas, marquis de Léberon, possédaient depuis le début du XVIe siècle le château de Flarambel. Hector de Gélas, quant à lui, ne résida guère en Gascogne. « Ses hautes fonctions militaires, écrit Philippe Lauzun, son riche mariage, ses possessions chaque jour plus nombreuses dans le midi de la France, lui firent abandonner le vieux berceau de sa famille et préférer ses magnifiques résidences du Languedoc. C'est au château d'Ambres principalement qu'il résida. C'est de là que sont datés les actes les plus importants de son administration ». Après sa mort, survenue en 1645, la terre du Tauzia revint à son fils aîné, François de Gélas. Comme son père, il reste éloigné de la Gascogne. On le voit rendre hommage au roi (par procureur interposé) pour sa seigneurie du Tauzia en 1692. Il meurt à Paris en 1721. Il s'était dessaisi de la plupart des terres qu'il possédait en Gascogne, et notamment de celle du Grand Tauzia, vendue en 1710 à François de Lafourcade du Pin. En 1717, il se sépare aussi de « la terre et seigneurie noble de Flarambel, autrement dite de Léberon », que sa famille possédait depuis plus de deux siècles.

Les Lafourcade du Pin

a famille de Lafourcade du Pin possède la seigneurie du Grand-Tauzia de 1710 jusqu'à la Révolution. Cette vieille famille béarnaise est originaire d'Orthez. Son nom connaît quelques variations selon les branches et les époques. On le trouve « écrit de Forcade, de Fourcade, de La Forcade et de La Fourcade ». La branche qui nous intéresse est installée dans la région de Condom depuis que Jean de Forcade s'est fixé à Laplume, en Bruilhois, lors de son mariage « avec la fille

d'une des maisons nobles et importantes de cette ville » au milieu du XVIe siècle. Son fils Bernard, son petit-fils Philippe seront tour à tour « premier consul » de Laplume, où la famille réside au moins jusqu'en 1646. La famille de Lafourcade fait son entrée dans l'histoire du Tauzia au début du XVII^e siècle, lorsqu'elle hérite de la métairie du Pléchat. Bernard de Lafourcade avait en effet épousé en 1604 Cécile du Drot, dont le père avait acheté en 1597 la métairie du Pléchat à Jean de Marestang, le seigneur du Tauzia. Mais ce n'est qu'un siècle plus tard, en 1710, que François, arrière-petit-fils de Bernard, achète la seigneurie du Grand-Tauzia. Son fils Renaud, né en 1714, lui succédera comme seigneur du Grand-Tauzia. A la mort de celui-ci en 1788, son fils aîné Antoine devient à son tour seigneur du Grand-Tauzia, à la veille de la Révolution.

La famille de Lafourcade semble être fixée à Condom au XVIIIe siècle. François y est domicilié, d'après des actes de 1711 et 1714. Renaud et son fils Antoine sont dits « habitans à Condom » dans un acte de 1786. Peut-être la famille possédait-elle déjà une résidence de campagne au Pléchat. En tout cas, il est peu probable qu'elle ait jamais habité le château du Tauzia, qui devait déjà tomber en ruines à cette époque. Tous ces Lafourcade ont servi dans les armées royales. François fut capitaine au régiment de Guyenne, Bernard officier d'artillerie, Antoine sert « comme gendarme dans la maison rouge de Louis XV ». On sait très peu de choses sur leurs rapports avec les habitants du Grand-Tauzia, leurs « vassaux ».

A suivre en ligne

Le texte complet de ce chapitre du livre numérique sur Maignaut-Tauzia est en ligne sur www.maignaut.com

LES CANOËS DE BEAUCAIRE

Une saison prometteuse, dépendante d'une météo clémente

'activité des canoës sur la Baïse a commencé cette année avec 2 mois d'avance sur les années précédentes. Dès le mois de mars, des lycéens américains sont venus naviguer et découvrir la richesse de cette rivière patrimoniale. Encore étonnés du pouvoir d'internet, nous sommes restés en contact et le côté historique évoqué est un des aspects qui les a le plus marqués. En effet, au barrage-seuil de La Turraque nous côtoyons les siècles : la villa gallo-romaine du 2e au 4es, les sarcophages mérovingiens du 6e au 8es, la motte castrale du 10e au 13es dont la terre rapportée est lisible sur la berge comme sur la coupe d'un croquis.

Pour mieux accueillir le public, nous venons d'aménager un plan incliné au départ de Beaucaire. Une glissade de 14 m et nous voilà directement sur l'eau!

La mise à l'eau au départ de Bonas est déplacée au pied de l'ancienne filature de lin qui s'était implantée sur les bases d'un moulin du 13°s. La descente difficile par le poste de pêche n'est plus qu'un souvenir.

Le chantier le plus important, ne relevant pas de notre association, reste la rénovation du barrage de Camarade. Elle est en cours de réalisation mais les pluies du mois de juin n'ont pas aidé à tenir les délais d'achèvement. Par deux fois, le batardeau qui isole les travaux de l'eau de la rivière a été emporté. Il faut attendre la baisse du niveau pour reprendre. La moitié du barrage est actuellement réalisée, et la réservation pour l'implantation de la glissière y est visible. La Baïse étant classée rivière pour la protection des poissons migrateurs, le barrage sera équipé d'une passe à anguilles.

Dans notre volonté de concilier tous les usages de loisirs, nous avons sollicité la fédération départementale de la pêche pour venir animer des ateliers pêche les mercredis matin de 9 h à



J-C Bayze

Nous pouvons accueillir 110 personnes à la fois, mais la réservation est obligatoire pour être accompagné.

Vous devez nous appeler au moins la veille au 05 62 68 15 95 ou 06 37 78 67 28, vous pouvez nous contacter par mail :

contact@canoesdebeaucaire.com

et vous renseigner sur l'ensemble de nos prestations (familles, écoles, Comités d'Entreprises, centres de vacances...) sur notre site internet :

www.canoesdebeaucaire.com.

Nous vous recevrons à notre bureau d'accueil, 15 m à droite de la Place de la Mairie, à Beaucaire.

Condition: savoir nager.

Conseil : porter des vêtements et des chaussures pouvant prendre l'eau et prévoir des habits de rechange.

Nous espérons simplement que la météo sera au rendez-vous pour donner satisfaction aux nombreuses réservations qui sont déjà inscrites à notre planning.

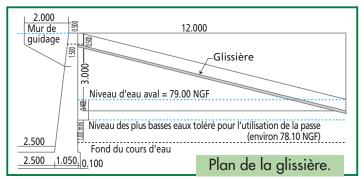
12 h le 21 juillet, les 11 et 25 août. Deux animateurs seront à disposition pour l'initiation et le perfectionnement des jeunes de 6 à 16 ans, le matériel est entièrement fourni.

Dans les animations sortant de l'ordinaire, nous renouvelons les sorties nocturnes : canoë-grillades à la plancha-retour pédestre, le vendredi 23 juillet et le samedi 21 août.

Notre activité se pratique tous les jours en juillet août, de 9 h à 18 h. Vous pouvez venir découvrir la rivière en location libre sur un bassin de 11 km en aller-retour depuis Beaucaire, ou en descente accompagnée sur les tronçons de Bonas à Beaucaire ou de Beaucaire à Valence. Nous fonctionnons à la demande tout le reste de l'année.

Jean-Claude Bayze

Randonnées libres toute l'année de 9h à 18h en continu Randonnées accompagnées en juillet et août tous les jours à 9h et 14h, le reste de l'année sur réservation pour des groupes d'au moins 5 personnes Tél.: 05 62 68 15 95











Depuis votre jardin, participez à L'Observatoire des Bourdons

L'Observatoire des Bourdons en partenariat avec le Muséum national d'histoire naturelle et le Groupe Associatif Estuaire et avec le soutien de la Région Pays-de-Loire et de la Fondation Veolia Environnement vous propose de contribuer au suivi de la biodiversité depuis votre jardin ou votre proche environnement.

Rendez-vous sur le site: www.observatoire-des-bourdons.fr



© lessica Thévenot

1 - Débutez par un jeu.

Cliquez sur le quiz En 10 questions, vous apprendrez à reconnaître vos bourdons parmi les 15 espèces recensées. (voir tableau page 21)

2 - Le corrigé vous parvient rapidement en retour, vous pouvez désormais commencer les observations



© lessica Thévenot

- **3 Inscrivez-vous en ligne** comme observateur bénévole
- **4 Téléchargez** les feuilles de comptage
- 5 Arpentez régulièrement les zones fleuries de votre jardin à la recherche de ces gros insectes bruyants
- **6 Transmettez vos observations** via le site du Museum national d'histoire naturelle : www.opj.mnhn.fr

Observatoire des Bourdons : Fiche de comptage 2010



JARDIN : Mois :









Précisez la fréquence d'observation : □ tous les jours ou presque ; □ une ou quelques fois par semaine ; □ une ou deux fois par mois.

Une ou plusieurs fois par mois, recherchez les bourdons dans votre jardin! Notez sur cette fiche le nombre maximal d'individus vus simultanément pour chaque sorte de bourdon. Au moment de la saisie des données sur le site internet, retenez seulement le nombre maximal de bourdons vus simultanément au cours du mois pour chacun d'entre eux !

Bourdon des pierres	Bourdon des prés	Bourdon terrestre	Bourdon des jardins	Reine de bourdon argileux
Bourdon des champs	Bourdon mâle des saussaies	Bourdon distingué	Bourdon vétéran	Bourdon grisé
Bourdon des bois	Coucou des champs	Coucou des bois) (() - (
valer.	\ <u>\</u>	Salet	Dos superiore sur la protocola 3	

Abeille charpentière Osmie cornue

La taille des individus est très variable au sein de chaque pattern et n'est pas un critère d'identification ! C'est la raison pour laquelle tous les patterns figurent de la même taille (A l'exception de l'Abeille charpentière qui est toujours de très grande, et l'Osmie cornue qui elle est toujours petite, environ 15 mm).

Envie de s'impliquer d'avantage ? Allez sur: http://www.observatoire-des-bourdons.t

... et saisissez chaque mois vos observations sur http://opj.mnhn.fr ! Vos données seront analysées par le Muséum national d'Histoire naturelle.



© lessica Thévenot

7 - Félicitez-vous

Vous aurez contribué à une meilleure connaissance de la réparttion des espèces et donc à la préservation de ces pollinisateurs infatigables tout aussi utiles et tout aussi menacés que les abeilles.

Vous étiez 120 observateurs bénévoles en 2008, près de 450 en 2009 et beaucoup plus nombreux encore en 2010, année de la biodivesité.



© Maignaut Passion

Infos pratiques

Site Web: www.observatoire-des-bourdons.fr e-mail: bourdonsdefrance@gmail.com Observatoire des Bourdons Maison des associations de l'estuaire Rue de Louza - 85440 Talmont-Saint-Hilaire Tél. 02 51 96 06 69

A la recherche des Maignaut

Place aux manants! Nous avions maintes fois évoqué les seigneurs de Maignaut, l'historien Bertrand Boquien nous a notamment conté leur histoire dans MPI n°24. Aujourd'hui, c'est aux Maignaut de la roture que nous nous intéressons. Jean-Louis Maignaut est l'un d'eux, son grand-père s'est exilé en Avignon à la fin de la Grande Guerre mais il revient fréquemment en Gascogne pour retrouver sa famille, compléter ses recherches généalogiques ou participer aux festivités de Maignaut Passion dont il est un des membres historiques. A notre demande, il nous a fait parvenir un compte-rendu de ses recherches dont il nous précise bien qu'il s'agit de « brut de décoffrage ». **S.B**

out au long de mes recherches pour établir un semblant de généalogie j'ai, en fouinant à droite et à gauche, recueilli des éléments disparates sur les Maignaut des environs de leur capitale. Bien sûr ce n'est pas exhaustif et je vous les livre tel quel.

Le plus ancien document (procuré par Madame Salat) daté de 1672 et établi à Lavardens fait état du paiement d'une dot constituée par **Jean Maignaut(e)** à sa soeur **Domenge (Dominique)** pour son mariage avec Jean Limoges (un immigré ?). Tous deux sont « laboureurs » (labouers) le premier de Mérens et l'autre de Préchac. La dot était de six livres et entièrement payée, aucune réclamation donc n'est recevable au cas ou... Plus près de nous en 1796 naissait à Saint Clar **Théodore Maignaut**. Comme son prénom ne l'indique pas Théodore Maignaut était une fille, pour ajouter encore un peu d'originalité, après avoir fait Pâques avant les Rameaux elle accoucha le 1er avril 1820

(surprise!) et ne se maria que trois semaines plus tard. Elle vécut longtemps (près de 90 ans – pas mal pour l'époque)

A peu près à la même période vivait à Saint-Puy **Gérard Maignaut** et son fils **Joseph** (ça commence !) né en 1811 au même endroit, après un premier mariage avec Marie Cannezin de Béraut décédée en 1844, il épousa en secondes noces après quelques années de veuvage une demoiselle Barrère de Maignaut-Tauzia (en 1851 au Village) Il était alors garçon meunier au moulin de Maignaut. De cette union naquit une fillette qui décéda à l'âge de 11 ans à Valence. Sur les recensements de 1872 on retrouve à Camarade au moulin du même nom un **Joseph Maignaut** âgé de 60 ans; très probablement le même.

Pierre, André, Francis, ...

Pour rester dans la farine, j'ai noté à Condom la présence d'un **Maignaut Pierre** meunier né aux environs de 1865 et époux d'Adélaîde Favre.

Ils eurent trois enfants dont des jumeaux **Andréa et André** qui lui ne vécut que deux mois. Le troisième : **Marcelle** émigra dans le Loiret ou elle est décédée à Orléans en 1982. Faut-il voir un lien avec un certain **Francis Maignaut** qui oeuvre dans l'hôtellerie dans le Loiret-Cher?

Revenons plus près, à Béraut, ou **Louis Maignaut**, métayer à la Saruille, né vers 1840, épousa Bernarde Duprat qui lui donna deux fils : Joseph (ça continue) en 1875 et Jean Martial en 1881.



Pour Jean Martial c'est loin d'être rose, il est mort dans la grande boucherie de Fleury en 1916. Son nom est sur le monument aux Morts de Béraut et également sur une plaque à l'intérieur de l'église. Joseph que son âge a protégé a épousé Marie Cambos qui nous a donné Jeanne Angèle unie en 1926 à Joseph Salaün. Elle était la tante de Jean Salaün notre estimé co-sociétaire. Je l'ai rencontrée en 1976 lors d'un passage : alerte et diserte comme sait l'être une Gasconne. La première chose qui m'a frappé c'est une ressemblance avec mon grand père et ma tante, le même visage carré et le regard. Elle m'a parlé des Maignaut de son enfance et j'ai même eu un haut le corps quand elle a évoqué un **curé Maignaut**. Heureusement j'ai appris plus tard qu'il n'assurait que les fonctions de sacristain à l'église de Béraut. Quand à mon grand père il était connu pour ses démêlés avec la maréchaussée. Spécialisé dans les transports (avec une charrette, c'était avant 1914) il circulait tard le soir en n'allumant pas la bougie de la lanterne réglementaire se mettant ainsi en infraction avec le code de la circulation.

Joseph, Hypolite, ...

J'en arrive aux miens. Joseph (le chauffard) est né en Janvier 1870 au lieu dit Douan (à la sortie de Valence sur la route de Vic, a gauche à mi chemin entre Valence et Ampeils, fils de **Jean Maignaut** et Jeanne Rozès née a Condom. Une soeur, Léonie, vint un peu plus tard qui par la suite épousa Paul Fitte de Beaucaire. Jean est décédé a Cassaigne en 1877. Il avait seulement 41 ans et je ne sais pas ce

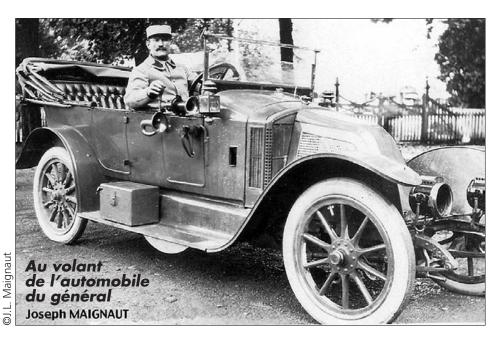
qu'il fichait là et quelle en est la cause : accident du travail, maladie ou mari jaloux, l'acte de décès étant très succinct je sais seulement qu'il était fils de Joseph Jean (ça recommence, encore et encore) et de Marie Peyronnelle. La maison de Douan et le lopin de terre sont restés en indivision jusque vers 1918 quand mon grand père a pris la route pour Avignon. Entre temps Jeanne Rozès est décédée à Valence en naissance de **Joseph, Hypolite Maignaut** époux de Jeanne Broca et qui résidait à Ampeils déclarait en Novembre 1869 à la mairie de Valence la naissance d'un garçon que l'on appela devinez comment ? Joseph mais c'est bien sûr ! Les deux garnements ont dû user ensemble leurs fonds de culottes sur les bancs de la Communale de Valence. Les antécédents de ces derniers Maignaut ne sont pas faciles à retrouver car ne possédant pas suffisamment de terre pour les faire vivre ils allaient et venaient au fil des ans en fonction du marché du travail, se mariant à droite et à gauche ce qui ne facilite pas les recherches.

Louis, Marie, ...

Mais j'ai bon espoir, lors de mon dernier passage aux archives départementales à Auch j'ai retrouvé la trace de **Jean** qui était maître valet dans une exploitation à Bezolles en 1872 (l'Espitalet) Il était accompagné de sa femme et de mon grand père qui avait deux ans environ et de **Louis Maignaut** (celui de Béraut ? un frère ou un cousin peut être(*) qu'il aurait fait embaucher avec lui ?) Et à Bezolles je note également une **Marie Maignaut** née aux environs de 1808 (la mère de Jean, épouse de Jean Joseph, s'appelait Marie Peyronnelle) Du coup, avant de repartir, je suis allé à Bezolles pour admirer la tour fraîchement restaurée et respirer l'air du pays. Affaire à suivre, et de bonnes raisons pour revenir!

Jean-Louis Maignaut maginwald@wanadoo.fr

(*) J'ai évoqué plus haut la ressemblance de Jeanne Angèle avec mon grand père.



Droit de réponse au Bulletin Municipal

Maignaut Passion demande le rétablissement de la vérité

Réagissant aux inexactitudes manifestes contenues dans le dernier bulletin municipal, Maître Becquevort, avocat mandaté par l'Association a écrit au Maire de la commune pour lui demander la publication d'un droit de réponse dans le prochain bulletin municipal dont nous reproduisons ci-dessous le texte intégral.

Dans le bulletin municipal de mai 2010, Monsieur le Maire a mis en cause l'Association Maignaut-Passion, qui serait à l'origine de la suspension des travaux de mise en conformité de l'assainissement de la commune.

L'Association Maignaut-Passion dément fermement avoir demandé au Tribunal administratif de Pau une injonction de suspendre ces travaux.

En effet, aucun recours en référé suspension n'a été déposé devant les juges administratifs, cette procédure étant la seule permettant de suspendre l'exécution d'une décision administrative, comme un schéma d'assainissement par exemple.

Seul un recours en annulation de ce schéma a été déposé, mais **qui n'interdit en aucune manière** la poursuite des travaux.

Monsieur le Maire accuse également l'Association de pénaliser les riverains concernés.

D'une part, l'Association Maignaut-Passion a uniquement pour objet la défense du patrimoine architectural et naturel de la Commune, ainsi que la défense de l'environnement (lutte contre les pollutions, préservation de la faune et de la flore...), dans un but de développement rural harmonieux et durable.

D'autre part, le choix du mode d'assainissement revêt une importance fondamentale pour une Commune, puisque un assainissement inadapté ou mal-conçu peut entraîner de graves pollutions des sols et des cours d'eau.

Sans parler du coût parfois exorbitant induit pour les habitants, en cas de système d'assainissement mal proportionné aux besoins ou en cas de prise en charge par les usagers de l'entretien du réseau.

Le schéma d'assainissement adopté par le Conseil Municipal retient pour le bourg un assainissement autonome regroupé, dans le lit filtrant communal.

Or, cette solution n'a été précédée d'aucune étude sur sa faisabilité technique (capacité suffisante du plateau communal) et sur ses incidences économiques (montant des travaux, montant de la redevance ou montant de l'entretien du réseau à la charge des usagers).

Dans ces conditions, l'Association a exercé un recours en annulation contre le schéma d'assainissement, dans le but d'obtenir des études techniques et financières complémentaires, qui assureront aux habitants le respect de leur environnement, et ce pour un coût optimisé.

Serge Belliard

Président de l'Association Maignaut Passion

Association Maignaut Passion

Au village - 32310 Maignaut-Tauzia - Téléphone 06 81 47 23 48

E-mail: hello@maignaut.com - Internet: maignaut.com

Composition du bureau - président : Serge Belliard, secrétaire : Jean Salaün, trésorier : Caroline Bulfoni

Cotisation de membre de l'association : 15 euros pour l'année 2010

©Tous droits de reproduction réservés